

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 02586

Numéro SIREN : 799 160 023

Nom ou dénomination : CELESTE

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2020 sous le numéro de dépôt 10712

CELESTE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 40 000 €
Siège social : 1 avenue des Hellènes, résidence Les Oliviers
06310 BEAULIEU-SUR-MER

10712

799 160 023 R.C.S. NICE

**PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE PRISES EN DATE
DU 2 SEPTEMBRE 2020**

Le 2 septembre 2020 à 11:00, heure convenue par tous les signataires, l'associée unique, INTERLUDE INTERNATIONAL GROUP, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, au capital de 200 000 euros, ayant son siège social sis au 180, route de Longwy, 1940 Luxembourg, immatriculée au Registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 172265, représentée par ses co-gérants Monsieur Ian CONNOR et Monsieur Stefan JUSTINGER, et propriétaire de la totalité des 400 parts sociales de 100 euros composant le capital social de la Société CELESTE, a pris les décisions suivantes :

Il est préalablement établi que tous les signataires ont choisi de participer à la présente prise de décisions par conférence téléphonique et ont expressément renoncé à toutes convocations préalables, ainsi qu'à toutes autres formalités prévues par la loi ou les statuts de la société.

PREMIÈRE RESOLUTION - REMPLACEMENT DU GERANT :

L'associée unique décide de nommer en qualité de nouveau gérant, et en remplacement du gérant actuel :

- Monsieur **Gaël MELOCCO**, né au MANS, le 22 septembre 1982, de nationalité française, demeurant au 17 boulevard Marechal Leclerc, Maison Rose, 06310 Beaulieu-sur-mer.

Monsieur **Gaël MELOCCO** est désigné en qualité de gérant non associé et non rémunéré et ce, à compter du **4 septembre 2020 à 8h00**.

Dans le même temps, l'associée unique prend acte de la cessation des fonctions de gérant de Monsieur **Jorge LÖBL**, né à Montevideo (URUGUAY), le 6 septembre 1952, de nationalité allemande, demeurant au 32 Quai Jean-Charles REY, 98000 MONACO, au **4 septembre 2020**.

Monsieur **Gaël MELOCCO** exercera ses fonctions de gérant dans le cadre des dispositions légales et statutaires.



Monsieur **Gaël MELOCCO** a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.



Par ailleurs, Monsieur **Gaël MELOCCO** devra obtenir l'approbation préalable écrite de l'associée unique, pour prendre les décisions suivantes :

- Achats ou engagements de la Société dépassant 5,000.00 euros HT.
- Remboursements ou crédit accordé par la Société dépassant 5,000.00 euros HT.
- Modifications intérieures ou extérieures substantielles aux biens immobiliers appartenant ou gérés par la Société.
- Modifications substantielles des termes et conditions de tous contrats, promesses ou engagements intervenus entre la Société et un fournisseur, incluant la terminaison ou la mise en place de tout nouveau contrat, engagement ou promesse entre la Société et un fournisseur. Le terme fournisseur comprend toute entreprise ou tout particulier vendant des marchandises ou des services, incluant toutes banques, agences immobilières ou financières ainsi que tous conseillers comptables ou juridiques.

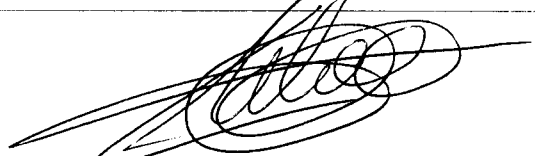
DEUXIEME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES :

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les représentants de l'associée unique.

| | | |
|---|--|---|
| INTERLUDE INTERNATIONAL GROUP Représentée par ses gérants, Monsieur Ian CONNOR et Monsieur Stefan JUSTINGER | Monsieur Ian CONNOR  | Monsieur Stefan JUSTINGER  |
|---|--|---|

J'accepte ma fonction de gérant de la société à compter du **4 septembre 2020**.

| | |
|--|--|
| Monsieur Gaël MELOCCO Nouveau gérant |  |
|--|--|